



**Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin**  
**Espace Chasse et Nature**

Chemin de Strasbourg – 67170 GEUDERTHEIM

Tél. 03 88 79 12 77 – Fax 03 88 79 33 22

e-mail : fdc67@fdc67.fr – site : www.fdc67.fr

À : M. Benoit CUILIER, Directeur de l'Agence ONF Nord-Alsace,  
M. Vincent OTT, Président du CRPF Grand-Est,  
M. Emile FLUCK, Vice-Président des COFOR Alsace pour le Bas-Rhin,

MM. les élus de la FDC 67, membres du Groupe de travail Amont Forestier – renouvellement SDGC n° 3.

Geudertheim, le 16 février 2018

Messieurs,

Lors de notre dernière réunion de travail en date du 11 décembre 2017 relative au renouvellement du SDGC du Bas-Rhin, vous nous aviez demandé de vous fournir des propositions pour l'agrainage afin de préparer notre prochaine réunion du 23 février 2018.

Notre Conseil d'Administration, réuni en date du 15 février 2018, a décidé de suivre l'avis de nos adhérents, consultés via le questionnaire transmis en décembre 2016 et dont les résultats ont été publiés dans le numéro d'Infos'Chasse 67 de février 2017.

Les membres du Conseil d'Administration souhaitent maintenir les dispositifs permettant de prélever des sangliers pour limiter les dégâts, pour ne pas perdre la moitié de nos adhérents par une modification plus contraignante des pratiques d'agrainage.

Les membres du Conseil d'Administration ont décidé à l'unanimité de demander **le maintien de l'agrainage appât à poste fixe dans les conditions actuelles du SDGC pendant toute l'année, ainsi que l'extension de l'agrainage de dissuasion pendant toute l'année comme en Moselle.**

Dans l'attente du plaisir de vous revoir lors de notre prochaine réunion de travail prévue le 23 février 2018, à 14h00 à la Maison de l'agriculture de Schiltigheim, nous vous souhaitons bonne réception de la présente.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Gérard LANG

Copie à Mme et MM. les Administrateurs de la FDC 67